

**Ville de Bruxelles**  
Département Urbanisme  
Section Autorisations  
**Monsieur Fabian DE BOEY**  
**Directeur-Adjoint**  
Rue des Halles, 4  
B - 1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 11/06/2024

**N/Réf. :** BXL30019\_726\_PU  
**Gest. :** KD  
**V/Réf. :** M153/2024  
**Corr:** *Florentiny Charlene*  
**NOVA :** 04/XFD/1932859

**BRUXELLES. Square Marguerite Duras**  
(= zone de protection du *Le Cheval Marin* sis rue Marché aux Porc, 23 / de l'ancienne morgue et poste de police de la Ville de Bruxelles sis rue Saint-André, 2 / de l'ensemble de maisons traditionnelles sises quai au Bois de Construction, 1-5 / de l'Hôtel Oriès sis quai au Bois de Construction, 9)  
**PERMIS D'URBANISME :** installer un monument aux victimes de trauma pendant l'enfance le long du square Marguerite Duras et du quai au Bois de Construction  
**Demande de la Commune du 27/05/2024**

#### Avis de la CRMS

Monsieur le Directeur-Adjoint,

En réponse à votre courrier du 27/05/2024, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 05/06/2024, concernant la demande sous rubrique.



*Localisation (@Brugis), implantation, photomontage et détail du projet (extraits du dossier)*

La demande qui émane d'une association vise l'installation d'une œuvre d'art collective de façon "temporaire" (10 ans) pour exprimer la souffrance d'enfants victimes d'un traumatisme complexe (art thérapie). L'intervention est projetée en bordure ouest du square Marguerite Duras, dans la zone de protection de plusieurs biens classés dont *Le Cheval Marin* (rue Marché aux Porc, 23), l'ancienne morgue et le poste de police de la Ville de Bruxelles (rue Saint-André, 2), un ensemble de maisons traditionnelles (quai au Bois de Construction, 1-5) et l'Hôtel Oriès (quai au Bois de Construction, 9).

Le projet fait suite à celui du réaménagement du square sur lequel la CRMS s'est prononcée en 2021<sup>1</sup> et 2022<sup>2</sup>. L'installation se veut évolutive et participative, en partie auto-construite par les bénéficiaires de l'association et les communautés des associations du quartier aux alentours du site. Elle est composée de 7 mâts en acier (5m30 de haut et 25m d'interdistance) fixés dans la bande plantée qui longera la piste cyclable avec un système de "fondation écologique de vis sans minéralisation et sans trace après démontage". Ces mâts soutiendront de façon croisée sur des câbles en acier une guirlande de perles (20 à 10 cm de diamètre) réalisées en papier mâché traité durablement.

#### Avis de la CRMS

Vu le caractère visuel léger de l'œuvre, par ailleurs temporaire, réversible, et liée à un engagement social et à la vie du quartier, la Commission estime que le projet sera sans impact sur les biens classés situés à proximité (zone de protection). Dans ce contexte, elle réitère sa remarque à propos du passé portuaire historique du lieu qui gagnerait à être évoqué à l'occasion du réaménagement du square (cf. avis 2021 et 2022).

Cependant, et bien que l'installation ici soit légère et sans grand impact, la Commission souhaite attirer l'attention de la Ville sur la problématique de l'encombrement récurrent, par des installations, animations et événements divers, des parcs et jardins en ville, peu compatibles avec le respect de la nature et de la paisibilité que requièrent pourtant ces espaces verts.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur-Adjoint, l'expression de nos sentiments distingués.



A. AUTENNE  
Secrétaire



S. VAN ACKER  
Président

c.c.: [tjacobs@urban.brussels](mailto:tjacobs@urban.brussels) ; [hlelievre@urban.brussels](mailto:hlelievre@urban.brussels) ; [mkreutz@urban.brussels](mailto:mkreutz@urban.brussels) ; [commissionconcertation.urbanisme@brucity.be](mailto:commissionconcertation.urbanisme@brucity.be) ; [opp.patrimoine@brucity.be](mailto:opp.patrimoine@brucity.be) ; [crms@urban.brussels](mailto:crms@urban.brussels) ; [avis.advies@urban.brussels](mailto:avis.advies@urban.brussels) ; [protection@urban.brussels](mailto:protection@urban.brussels) ; [lleirens@urban.brussels](mailto:lleirens@urban.brussels) ; [urb.a.ccueil@brucity.be](mailto:urb.a.ccueil@brucity.be) ; [charlene.florentiny@brucity.be](mailto:charlene.florentiny@brucity.be) ; [urb.pu-sv@brucity.be](mailto:urb.pu-sv@brucity.be)

---

<sup>1</sup> [https://crms.brussels/sites/default/files/avis/682/BXL30019\\_682\\_PU\\_Square\\_Marguerite\\_Duras.pdf](https://crms.brussels/sites/default/files/avis/682/BXL30019_682_PU_Square_Marguerite_Duras.pdf)

<sup>2</sup> [https://crms.brussels/sites/default/files/avis/696/BXL30019\\_696\\_PU\\_Durassquare.pdf](https://crms.brussels/sites/default/files/avis/696/BXL30019_696_PU_Durassquare.pdf)